



Fait à CLOUANGE,
Le mercredi 23 novembre 2022

LLTIR 22/23 – 2022/CAC1 – CD

CAC – Session #1 du 20 novembre 2022 – Candidats certifiés

À la suite de la réunion du jury plénier, voici la déclaration des résultats pour cette session de formation du certificat de compétences : Capacité à Accueillir et à Conseiller (CAC) réalisée le dimanche 20 novembre 2022 dans les infrastructures de la Société de Tir d'Épinal.

Le jury plénier était composé de :

- madame TEYCHENE Lauraine, en qualité de formatrice de l'ETR¹ ;
- monsieur DALLET François, en qualité de formateur de l'ETR ;
- monsieur PETEAU Vincent, en qualité de formateur de l'ETR ;
- monsieur DENIS Corentin, en qualité de formateur de l'ETR et RFL².

A l'aide des différents documents d'évaluations mis à sa disposition, le jury plénier a pu statuer sur la validation de l'obtention du Certificat de compétences : CAC.

Les stagiaires de la formation pourront retrouver en page 2 la liste des candidats certifiés lors de cette journée de formation.

En annexe 1, ils pourront retrouver le détail de leurs notes et de leurs appréciations.

Dans l'attente de la réception de leur certificat, ce document équivaldra d'attestation de réussite.

Corentin DENIS
Responsable Formation Ligue
Ligue Régionale de Tir de Lorraine

¹ ETR : Équipe Technique Régionale

² RFL : Responsable Formation Ligue

Liste des candidats certifiés

N° CLUB	CLUB	NOM	Prénom	RÉSULTATS
1288421	ST – SOCIÉTÉ DE TIR D'EPINAL	ADRIAN	Nicolas	ADMIS
1254305	ST – SOCIÉTÉ DE TIR DE BRIEY	BERTRAND	Sylvain	ADMIS
1254001	ST – SOCIÉTÉ DE TIR LA MUSSIPONTAINE	CONTRI	Pierre	ADMIS
1288404	ST – SOCIÉTÉ DE TIR DE REMIREMONT	DELANGLE	Nathalie	ADMIS
1257065	ST – ASSOCIATION SPORTIVE POLICE MOSELLE	DESPREZ	Gaëtan	ADMIS
1288421	ST – SOCIÉTÉ DE TIR D'EPINAL	FILLION	Serge	ADMIS
1288428	ST – SOCIÉTÉ DE TIR DE GOLBEY	HOUOT	Stéphane	ADMIS
1288421	ST – SOCIÉTÉ DE TIR D'EPINAL	JOYEUX	Michel	ADMIS
1254002	ST – SOCIÉTÉ DE TIR DE LAXOU	KIRSCH	Simon	ADMIS
1257065	ST – ASSOCIATION SPORTIVE POLICE MOSELLE	LAMOUCHE	Julien	ADMIS
1288380	ST – SOCIÉTÉ DE TIR DE VINCEY	MARCHAL	Emma	ADMIS
1288427	ST – SOCIÉTÉ DE TIR DE GOLBEY	ROULAND	Dominique	ADMIS
1288421	ST – SOCIÉTÉ DE TIR D'EPINAL	SAVADOUX	Frédéric	ADMIS
1254001	ST – SOCIÉTÉ DE TIR LA MUSSIPONTAINE	VALENTIN	Guillaume	ADMIS
1254460	ST – COMPAGNIE LIVERDUNOISE DE TIR	VAN VYVE	Sullivan	ADMIS
1288421	ST – SOCIÉTÉ DE TIR D'EPINAL	ZANFRETТА	Marie-Jeanne	ADMIS

A l'occasion de l'édition de ces résultats, il est statué le fait que MARCHAL Emma, de la Société de Tir de Vincey, détentrice du Brevet Fédéral Jeune Encadrant (BFJE) obtient par équivalence de parcours le Brevet Fédéral animateur (BFA).